



**TROPHÉES DES
EMPLOYEURS
INCLUSIFS DE GUYANE**
Mise en lumière 2026

DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier a été conçu pour vous permettre de présenter de manière claire et valorisante les actions que vous avez mises en place en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Au-delà d'une simple description, nous vous invitons à mettre en lumière ce qui fait la singularité de votre démarche :

- le contexte dans lequel elle s'inscrit,
- les enjeux auxquels vous avez répondu,
- les solutions concrètes que vous avez développées, et
- surtout les résultats et impacts observés.

Les membres du jury porteront une attention particulière à :

- la cohérence globale de votre démarche,
- son caractère concret et opérationnel,
- les effets produits sur les bénéficiaires et l'organisation,
- ainsi que son potentiel d'inspiration pour d'autres employeurs.

N'hésitez pas à illustrer vos propos par des exemples précis, des chiffres clés, ou des témoignages. Une démarche, même simple, peut être remarquable dès lors qu'elle est sincère, structurée et qu'elle produit des effets réels.

Ce dossier est aussi l'occasion de valoriser votre engagement et de partager une expérience inspirante au service d'un territoire plus inclusif



TROPHÉES DES EMPLOYEURS INCLUSIFS DE GUYANE

Mise en lumière 2026

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM DE LA STRUCTURE :	
NOM/PRÉNOM DU CANDIDAT :	
AGISSANT EN QUALITÉ DE :	

AGISSANT EN QUALITÉ DE :

☐ Oui, je présente la candidature de mon organisation « Trophées des employeurs inclusifs de Guyane – mise en lumières ». J'ai pris connaissance du règlement de ce concours et j'en accepte tous les termes.

RÉSERVÉ AU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION

☐ DOSSIER COMPLET (contenant tous les documents sollicités).



**TROPHÉES DES
EMPLOYEURS
INCLUSIFS DE GUYANE**
Mise en lumière 2026

SELECTION DE LA CATEGORIE

Les dossiers seront évalués **par catégorie**. Vous pouvez choisir une ou plusieurs catégories dans lesquelles vous souhaitez concourir. **Un dossier de candidature distinct est attendu pour chaque catégorie choisie.**

☐Recrutement / Apprentissage: *Cette catégorie distingue une mobilisation collective et commune aux secteurs publics et privés et sur tous les territoires pour atteindre l'objectif du plein emploi des personnes en situation de handicap. Ce peut être au moyen de tout dispositif et/ou actions favorisant le recrutement et l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. Une attention particulière est portée à l'apprentissage qui représente un levier important de recrutement.*

☐Maintien dans l'emploi / Parcours professionnel d'un agent en situation de handicap: *L'enjeu du maintien dans l'emploi est de permettre à des personnes confrontées à des difficultés à occuper leur poste de travail, de conserver leur emploi dans des conditions compatibles avec leur état de santé, de poursuivre leur carrière professionnelle en écartant la menace de perte d'emploi.*

☐Accessibilité universelle: *Sont mises en avant les initiatives et outils qui rendent l'environnement de travail et les services accessibles à tous: accessibilité des locaux, aménagements matériels, accessibilité numérique (sites, outils, documents), communication accessible et adaptation des offres d'activités. L'objectif est de faciliter l'exercice du travail pour les salariés en situation de handicap et d'assurer l'inclusion dans toutes les dimensions de l'entreprise.*

☐Communication/sensibilisation: *Cette catégorie récompense les actions de communication, de sensibilisation et les partenariats visant à mobiliser les salariés, managers et collectifs de travail autour de l'inclusion. Sont prises en compte les campagnes internes/externes, les formations, les outils pédagogiques et les collaborations avec des acteurs spécialisés qui contribuent à faire évoluer les pratiques et la culture d'entreprise.*



TROPHÉES DES EMPLOYEURS INCLUSIFS DE GUYANE

Mise en lumière 2026

PRESENTATION DE VOTRE PROJET

1. **PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PROJET** mobilisée pour l'action présentée (qui, quand, pourquoi, comment)

2. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

NOM DE LA STRUCTURE :

DÉNOMINATION COMMERCIALE :

ADRESSE (Siège social) :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

DATE DE CRÉATION :

FORME JURIDIQUE (SARL, SAS, Nom Propre)

N° SIRET :

N° NAF :

Capital social :

Effectif de l'établissement au 30 septembre 2026 :

Activité principale :

3. SÉLECTION DE LA CATÉGORIE

☐ Recrutement / Apprentissage

☐ Maintien dans l'emploi / Parcours professionnel

☐ Accessibilité universelle

☐ Communication/sensibilisation



TROPHÉES DES EMPLOYEURS INCLUSIFS DE GUYANE

Mise en lumière 2026

1. **Postulat de départ :** (problématiques soulevées, enjeux liés à ces problématiques, objectifs, actions mises en œuvre, ...)



TROPHÉES DES EMPLOYEURS INCLUSIFS DE GUYANE

Mise en lumière 2026

2. Ressources mobilisées :

(Qui a initié la démarche, quels acteurs ont été mobilisés en interne, en externe, les moyens techniques, financiers, ...)



**TROPHÉES DES
EMPLOYEURS
INCLUSIFS DE GUYANE**
Mise en lumière 2026

3. Résultats impactants

Indicateurs d'évaluation quantitatifs (*nombre de salariés concernés avant et après, nombre d'actions menées, partenariats développés, typologie du public concerné -âge, genre, catégorie professionnelle...*)

Indicateurs d'évaluation qualitatifs (*périmètre et rayonnement direct/indirect de l'action, essaimage....*)

Vos 3 résultats clés (3 points forts qui résument votre démarche)



**TROPHÉES DES
EMPLOYEURS
INCLUSIFS DE GUYANE**
Mise en lumière 2026

4. Retours d'expérience Ce qui a fonctionné :

Les difficultés rencontrées (et comment ont-elles été surmontées) :

Bonne pratique identifiée :



TROPHÉES DES EMPLOYEURS INCLUSIFS DE GUYANE

Mise en lumière 2026

5. **Témoignage des personnes concernées** Pouvez-vous proposer : un témoignage salarié un témoignage encadrant / référent

Les personnes concernées peuvent-elles intervenir lors de la cérémonie ?



**TROPHÉES DES
EMPLOYEURS
INCLUSIFS DE GUYANE**
Mise en lumière 2026

PIECES A JOINDRE POUR TOUT CANDIDAT

Joindre obligatoirement tous les documents suivants selon votre situation

(Tout dossier incomplet sera refusé)

- ☐ Le présent dossier de candidature complété, daté et signé
- ☐ Le règlement « Les Trophées des employeurs inclusifs de Guyane – mise en lumière 2026 » daté et signé
(<https://docs.google.com/document/d/18ZmjO1qKUashvlrm8tFY9AnsHYG4mGpV/edit?usp=sharing&ouid=114681738743757111098&rtpof=true&sd=true>)
- ☐ La fiche d'engagement datée et signée (ci-dessous)
- ☐ Une vidéo – élément clé de valorisation de votre candidature de 2 à 3 minutes

**Date limite de dépôt du présent dossier de candidature
Vendredi 9 octobre 20212026 à 23h59**

Dossier à déposer exclusivement par mail : **contact@prith-guyane.fr**

La coordination du PRITH confirmera la bonne réception de votre dossier et le transmettra aux membres du jury.



TROPHÉES DES EMPLOYEURS INCLUSIFS DE GUYANE

Mise en lumière 2026

FICHE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je, soussigné(e) (nom et prénoms) :	
Agissant en qualité de :	
De l'entreprise/établissement :	
Dont le siège social est situé :	
RCS ou SIRET n :	

Le(a) candidat(e) aux « Trophées des employeurs inclusifs de Guyane -mise en lumière 2026 » ayant pouvoir ou délégation, certifie l'exactitude des données fournies par mes soins dans le dossier de candidature ci-joint, certifie avoir pris connaissance du règlement, en comprendre et en accepter tous les termes, et m'engage à en respecter toutes les clauses.

☐ En cas de sélection, je m'engage à être présent lors du jury final le **mardi 27 octobre 2026** (à Saint Laurent du Maroni), ou le **jeudi 29 octobre 2026** (à Cayenne) ou le **vendredi 30 octobre 2026** (à Saint-Georges de l'Oyapock)

☐ Je m'engage à être présent ou à être représenté le jour de la cérémonie de remise des **Trophées** jeudi 19 novembre 2026

☐ J'autorise l'usage de mon image et des visuels fournis, ainsi que les captations réalisées lors de la cérémonie, pour la communication des Trophées, sur tout support et pour la durée de l'édition. Consentement révoquant sur demande écrite.

Fait à, le .../.../.....

Signature (et tampon de la structure)